

# Moins jeter c'est mieux consommer



## Stop à la Pub

En apposant un autocollant « stop à la pub » sur votre boîte aux lettres, vous éviterez 35 kg de papier par an.

L'autocollant « stop à la pub » vous permet de recevoir les communications de votre Mairie ou des autres collectivités.

Si toutefois vous souhaitez continuer à recevoir des publicités, n'oubliez pas de les déposer après usage dans le bac destiné au tri du papier.



## Réparer ou donner plutôt que jeter

### Donner une 2<sup>ème</sup> vie à vos objets.

Au lieu de jeter, vous pouvez donner à des associations ou essayer de vendre ces objets

(meubles, électroménager) plutôt que de les mettre aux encombrants ou de les réparer.

Les vêtements peuvent être donnés à des associations ou mis dans les colonnes de Relais que l'on trouve dans toutes les déchèteries de l'agglomération et sur les parkings de certains supermarchés.

## Limiter les emballages

En faisant vos courses quelques réflexes simples permettent d'économiser les matières premières nécessaires à la fabrication des emballages :

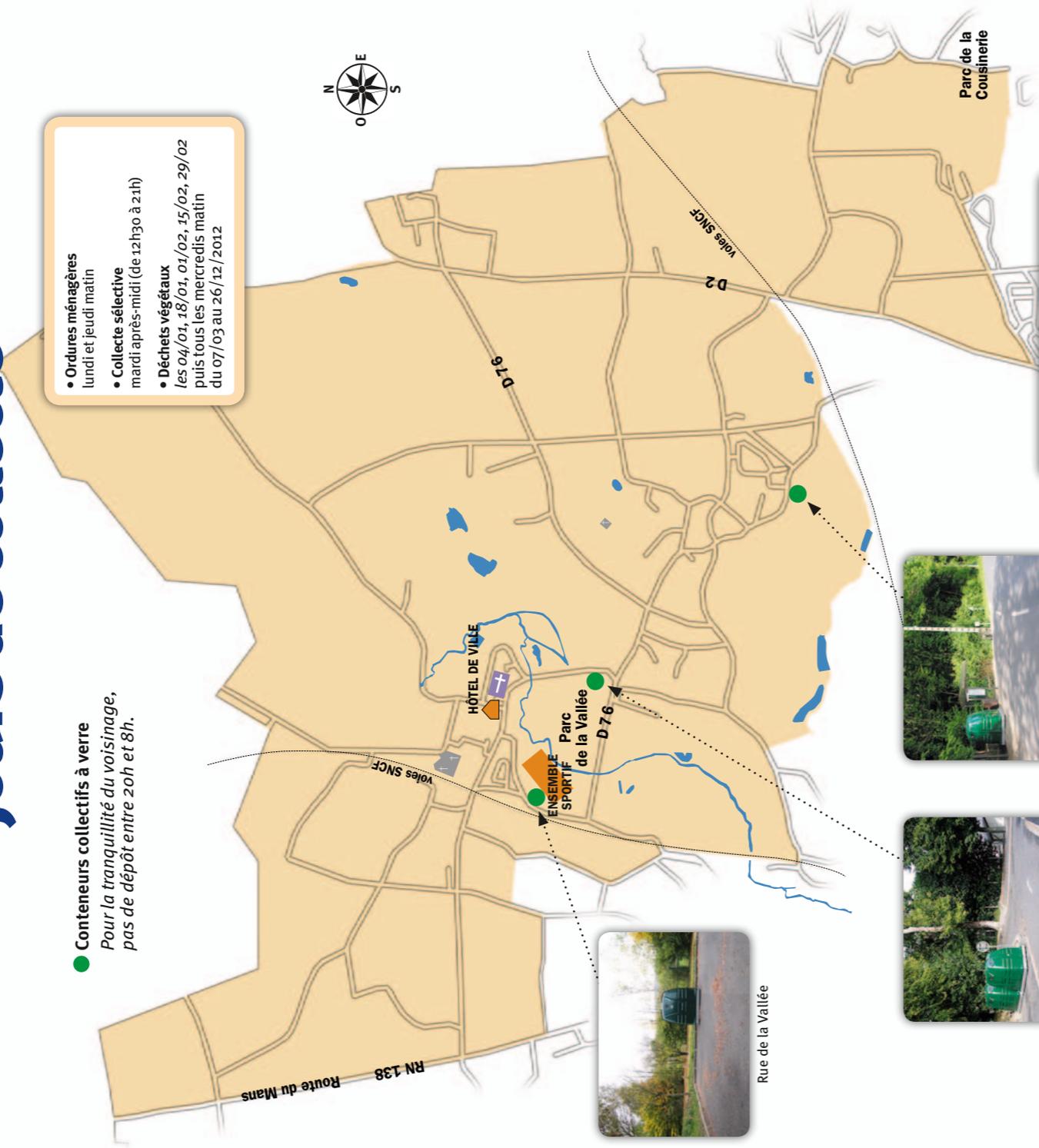
- **Préférez** les cabas et paniers pour vos courses.
- **Choisissez** les produits sans suremballage.
- **Choisissez** les produits au détail ou en vrac.

Pour en savoir plus sur le tri de vos déchets : [www.agglo-tours.fr](http://www.agglo-tours.fr)

# Jours de collecte

- **Ordures ménagères** lundi et jeudi matin
- **Collecte sélective** mardi après-midi (de 12h30 à 21h)
- **Déchets végétaux** les 04/01, 18/01, 01/02, 15/02, 29/02 puis tous les mercredis matin du 07/03 au 26/12/2012

- **Conteneurs collectifs à verre** Pour la tranquillité du voisinage, pas de dépôt entre 20h et 8h.



Rue de la Vallée



Parking de l'école - D 76



Rue des Bourgetteries

Pensez à sortir les bacs d'ordures ménagères et de végétaux avant 6h du matin

## Jours fériés 2012 pour toutes les collectes

- ▶ **Pâques (lundi 9 avril)**  
Lundi 9 avril décalé au mardi 10 avril  
Mardi 10 avril décalé au mercredi 11 avril  
Mercredi 11 avril décalé au jeudi 12 avril  
Jeudi 12 avril décalé au vendredi 13 avril
- ▶ **1<sup>er</sup> mai (mardi 1<sup>er</sup> mai)**  
Mardi 1<sup>er</sup> mai décalé au mercredi 2 mai  
Mercredi 2 mai décalé au jeudi 3 mai  
Jeudi 3 mai décalé au vendredi 4 mai
- ▶ **8 mai (mardi 8 mai)**  
Mardi 8 mai décalé au mercredi 9 mai  
Mercredi 9 mai décalé au jeudi 10 mai  
Jeudi 10 mai décalé au vendredi 11 mai

- ▶ **Ascension (jeudi 17 mai)**  
Jeudi 17 mai décalé au vendredi 18 mai
- ▶ **Pentecôte (lundi 28 mai)**  
Lundi 28 mai décalé au mardi 29 mai  
Mardi 29 mai décalé au mercredi 30 mai  
Mercredi 30 mai décalé au jeudi 31 mai  
Jeudi 31 mai décalé au vendredi 1<sup>er</sup> juin
- ▶ **Assomption (mercredi 15 août)**  
Mercredi 15 août décalé au jeudi 16 août  
Jeudi 16 août décalé au vendredi 17 août

- ▶ **Toussaint (jeudi 1<sup>er</sup> novembre)**  
Jeudi 1<sup>er</sup> novembre décalé au vendredi 2 novembre
- ▶ **Noël (mardi 25 décembre)**  
Mardi 25 décembre décalé au mercredi 26 décembre  
Mercredi 26 décembre décalé au jeudi 27 décembre  
Jeudi 27 décembre décalé au vendredi 28 décembre



PEFC / 10-51-1340  
PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DE LA FORÊT  
Imprimé par un imprimeur labellisé IMPRIM'VERT\*



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
**Tour(s) plus**

ÉDITION 2012

# AIDE-MÉMOIRE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

[www.agglo-tours.fr](http://www.agglo-tours.fr)



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
**Tour(s) plus**

# Bac jaune

Je mets les déchets recyclables dans le bac à couvercle jaune, en vrac.



**Briques alimentaires, carton-cartonnettes, journaux, magazines et prospectus**



Papiers administratifs, cahiers, livres et enveloppes

**Boîtes, bidons, aérosols et canettes métalliques**



Bien vidés, inutile de les laver

**Bouteilles et flacons vides en plastique**



Avec les bouchons



**Les déchets suivants sont à jeter... à la déchèterie**

- Petits appareils ménagers
- Déchets toxiques
- D.A.S.R.I. Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
- Textiles

**... dans le conteneur à verre**

- Verre et bouteilles

# Conteneur collectif à verre

**Bouteilles, bocaux et pots en verre**



Pour la tranquillité du voisinage, pas de dépôt entre 20h et 8h.



# Déchèteries



Les déchèteries sont accessibles gratuitement aux habitants des communes de Tour(s)plus.

La carte d'accès est délivrée sous 3 semaines, après avoir rempli le formulaire de demande (retiré en déchèterie lors de votre premier passage ou téléchargé sur [www.agglo-tours.fr](http://www.agglo-tours.fr)).

**Vous pouvez y déposer**

VÉGÉTAUX limité à 3m³/jour	BOIS limité à 2m³/jour	FERRAILLE	CARTON	HUILES DE VIDANGE MOTEURS	CARTOUCHES D'ENCRE	PNEUS	DÉCHETS DANGEREUX limité à 5L/jour	DÉCHETS À RISQUES INFECTIEUX	
BATTERIES AUTOMOBILES	GRAVATS limité à 1m³/jour	TEXTILES	TOUT-VENANT limité à 2m³/jour	RADIOGRAPHIES	PILES	TUBES NÉONS ET AMPOULES	D.E.E.E.*	BOUTEILLES DE GAZ	EXTINCTEURS

\*Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques: Pensez-y! Lors de l'achat d'un appareil neuf, votre revendeur a l'obligation de reprendre votre ancien appareil. Sinon, vous pouvez le rapporter en déchèterie.

**Les déchèteries les plus proches de chez vous**

**Déchèterie des Douets**  
58 rue des Douets - 37100 Tours

Horaires uniques sur l'année	
lundi	fermée
mardi au samedi	9h - 12h30 - 13h30 - 17h45
dimanche	9h - 12h30 - fermée l'après-midi
jours fériés	fermée

**Déchèterie de La Haute Limougière**  
2 rue Haute Morienne - 37230 Fondettes

Horaires uniques sur l'année	
lundi	fermée
mardi au samedi	9h - 12h30 - 13h30 - 17h45
dimanche	9h - 12h30 - fermée l'après-midi
jours fériés	fermée

Remplacement, réparation ou vol de bac **02 47 78 13 02**

Informations sur les collectes **02 47 80 12 12**

# Autres déchets...

**Les encombrants**

Les gros encombrants présentés sur le trottoir (ex : mobilier, literie, électroménager) sont collectés **uniquement sur rendez-vous** obtenu au **02 47 80 12 12** réservé aux particuliers.



**Les déchets végétaux**

Tour(s)plus met à disposition gratuitement un bac de 240 litres et un composteur individuel de jardin de 320 litres. Pour les obtenir, appeler au **02 47 78 13 02**

Un second bac ou composteur peut être demandé, il sera alors facturé. Un maximum de 2 bacs de 240 litres et de 2 fagots (longueur 1m et ø 40 cm) sera collecté par producteur. Cette collecte ne concerne que l'habitat pavillonnaire.

